

CRDSC SDRCC

Centre de Règlement des Différends Sportifs du Canada
Sport Dispute Resolution Centre of Canada

2020-21

RAPPORT ANNUEL DU CRDSC

Du Président du Conseil du CRDSC
William L. Ryan c.r. | 31 juillet 2021

Intégrité
Équité
Excellence





Table des matières

À propos du Centre.....	02
Message du président et de la chef de la direction.....	03
Faits saillants de 2020–2021.....	04
Activités du Secrétariat de règlement des différends 2020–2021.....	08
Statistiques du tribunal 2020–2021.....	09
Rapport de l’auditeur indépendant et états financiers.....	13
Conseil d’administration.....	26
Membres du personnel et Unité d’enquêtes.....	27
Arbitres et médiateurs.....	28



À propos du Centre

Le Centre de règlement des différends sportifs du Canada (le « Centre » ou le « CRDSC ») a été créé en mars 2003 par une loi du Parlement, la *Loi sur l'activité physique et le sport* (la « Loi »). Le Conseil d'administration du Centre (le « Conseil »), composé d'administrateurs bénévoles, a le mandat de diriger le Centre et de superviser ses activités. Les membres du Conseil sont nommés par le ministre fédéral responsable des sports.

Le présent rapport fait le point sur les opérations du Centre et évalue les résultats de ses activités pour la période du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021 (la « période »).

MANDAT STATUTAIRE

Le Centre a pour mission de fournir à la communauté sportive un service pancanadien de règlement extrajudiciaire des différends sportifs ainsi qu'une expertise et une assistance en la matière.

ÉNONCÉ DE VISION POUR 2020-2024

Une culture d'équité, d'intégrité et de respect est prônée dans le sport canadien et au-delà.

ÉNONCÉ DE MISSION POUR 2020-2024

Le Centre exerce son leadership dans la prévention et le règlement des différends sportifs, tout en favorisant une culture d'intégrité, d'équité procédurale et de respect.

VALEURS

- **INTÉGRITÉ** - En étant transparents, compétents et en observant des normes rigoureuses de conduite éthique, nous nous efforçons constamment de gagner la confiance de nos partenaires.
- **ÉQUITÉ** - Nous sommes indépendants, impartiaux et respectueux de toutes les parties, afin que nos partenaires puissent compter sur nous pour être justes.
- **EXCELLENCE** – Nous nous acquittons efficacement de notre mission en étant performants, accessibles, professionnels et en faisant preuve de compassion.

HISTORIQUE ET PROFIL DE L'ORGANISATION

Le Centre a été établi afin d'offrir à la communauté sportive du Canada les outils dont elle a besoin pour prévenir les différends et, lorsque ces différends sont inévitables, pour les régler.

À la suite de vastes consultations dans le milieu sportif et d'une collaboration entre plusieurs organismes de sport importants du Canada, le programme provisoire ADRsportRED a été lancé en janvier 2002, comme prédécesseur du Centre, afin d'offrir à la communauté sportive des services de règlement des différends au niveau national.

Lorsque la *Loi sur l'activité physique et le sport* a reçu la sanction royale en mars 2003, le Centre a été officiellement constitué en tant qu'organisme indépendant ayant pour mission de fournir à la communauté sportive un service pancanadien de règlement extrajudiciaire des différends (RED) sportifs. Le Centre a ouvert ses portes officiellement en avril 2004 et a également pris la responsabilité en juin 2004 d'entendre tous les dossiers reliés au dopage au Canada.

Le Centre compte sept employés permanents à temps plein. En moyenne, le Centre traite plus de 49 dossiers par an, dont presque la moitié sont liés à des affaires de dopage. Outre les activités du Tribunal, le CRDSC gère un Centre de ressources pour la prévention des différends fournissant aux membres de la communauté sportive canadienne des outils pour aider à prévenir et réduire l'incidence ou la gravité des différends sportifs.

Depuis 2018, le Centre est responsable de l'Unité d'enquêtes qui fournit des services d'enquête professionnels et indépendants à la communauté sportive pour les plaintes d'abus et de harcèlement. Le Centre supervise également la Ligne d'assistance du sport canadien, établie en 2019 pour offrir un service d'écoute et de référence gratuit, anonyme, confidentiel et bilingue pour les préoccupations au sujet d'abus, de harcèlement et de discrimination dans le sport. Le 1^{er} janvier 2021, le Centre a créé le Tribunal de protection, une nouvelle division spécialisée dans les différends relatifs aux allégations de harcèlement et d'abus.

Le 6 juillet 2021, à la suite d'un appel de propositions, le Ministre a chargé le Centre de mettre en place le mécanisme indépendant pour le sport sécuritaire à l'échelle nationale.



Message du président et de la chef de la direction

L'exercice financier 2020–2021 a été le premier du nouveau Plan stratégique quadriennal du Centre qui met l'accent sur son rôle de leadership en matière de prévention et de règlement des différends sportifs et souligne l'importance de promouvoir une culture d'intégrité, d'équité procédurale et de respect. C'est pour nous un privilège et un plaisir de présenter ce rapport sur nos réalisations durant cette période.

Les derniers mois ont posé des défis particuliers, non seulement pour la communauté sportive canadienne, mais pour le monde entier. Le CRDSC, qui depuis de nombreuses années se servait déjà largement d'une technologie de pointe pour fournir ses services dans un environnement virtuel, a eu la chance de pouvoir poursuivre ses activités sans interruption et en toute sécurité tout au long de la pandémie.

La diminution du nombre des compétitions sportives au Canada et à l'étranger ainsi qu'une pause de plusieurs mois dans les contrôles du dopage ont vraisemblablement contribué à la baisse du nombre total de différends soumis au Secrétariat. Cette baisse a toutefois été compensée, dans une certaine mesure, par la nature et la complexité des dossiers. L'augmentation du nombre de demandes de services de facilitation de règlement préalable présentées par des organismes nationaux de sport a démontré que les solutions obtenues par médiation à des stades plus précoces sont souhaitées par la communauté sportive.

L'exercice a également été marqué par le renouvellement de la liste des médiateurs et arbitres. Avec la sélection de trente-six membres qui avaient demandé le renouvellement de leur mandat et de vingt-trois nouveaux membres, la liste compte maintenant cinquante-neuf arbitres et médiateurs indépendants au total. Par ailleurs, le Centre a lancé son nouveau programme de mentorat pour les femmes arbitres afin de promouvoir l'équité des genres dans la liste. Aux neuf membres qui se sont retirés ou ont choisi de ne pas représenter leur candidature, dont quelques-uns qui faisaient partie de la liste du CRDSC depuis sa création, nous aimerions dire un grand merci pour leur contribution au fil des années. Parmi les réalisations les plus importantes de cette période, la révision du Code canadien de règlement des différends sportifs a donné lieu à d'importants changements pour assurer sa conformité aux nouvelles règles antidopage et incorporer les règles du nouveau Tribunal de protection.

La pandémie a également fourni le dernier élan nécessaire pour le lancement de la série de webinaires du CRDSC, visant à continuer à diffuser ses messages, ressources et outils en matière d'éducation et de prévention des différends aux membres de la communauté sportive. La portée des initiatives de notre Centre de ressources a ainsi été plus vaste durant la période que jamais auparavant.

À mesure que les sports canadiens élaborent leurs stratégies de retour au jeu, nous tenons à assurer la communauté sportive que nous sommes là pour lui fournir les outils et ressources qui l'aideront à prévenir les différends et, au besoin, l'expertise et l'expérience pour les régler de manière efficace. À tous les athlètes, entraîneurs, officiels, administrateurs et personnels de soutien, qui représenteront le Canada à Tokyo et Pékin, nous offrons nos meilleurs vœux pour des Jeux olympiques et paralympiques sécuritaires et réussis.

William L. Ryan c.r.

Président du Conseil d'administration du Centre

Marie-Claude Asselin

Chef de la direction

Faits saillants de 2020–2021

Réalisation de nos objectifs :

DOMAINE PRIORITAIRE 1 FOURNIR DES SERVICES DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS

1.1 Renouveler la liste des médiateurs et des arbitres et mettre en œuvre un programme afin d'accroître les opportunités pour les femmes dans le domaine du règlement des différends sportifs

Un appel de candidatures a été lancé en octobre 2020 et le Centre a reçu 112 candidatures de médiateurs et d'arbitres. À l'issue d'un rigoureux processus de sélection, le Conseil d'administration a retenu 36 membres sollicitant un nouveau mandat ainsi que 23 nouveaux membres. Les arbitres qui possèdent une expertise et une expérience spécifiques ont été désignés pour former des listes spécialisées du Tribunal antidopage et du Tribunal de protection.

Avant ce dernier renouvellement, les femmes représentaient seulement 15 % (4 sur 27) des arbitres de la liste du CRDSC. Dans l'objectif d'assurer une égalité des chances aux arbitres quel que soit leur sexe, le CRDSC a mis en œuvre le Programme de mentorat pour les femmes arbitres. Ce programme permet aux arbitres femmes qui présentaient un grand potentiel, mais qui ne satisfaisaient pas à tous les critères pour être sélectionnées, de bénéficier d'une formation, de la possibilité d'observer des cas réels et de mentorat de la part de membres de la liste actuelle. Onze candidates ont été sélectionnées pour participer au programme inaugural et, lorsqu'elles auront accompli avec succès toutes les tâches requises, elles pourront soumettre leur candidature pour être inscrites sur la liste rapidement, sans avoir à attendre le prochain appel de candidatures.

1.2 Revoir et actualiser le Code canadien de règlement des différends sportifs, en partie afin de se conformer aux changements à venir au niveau des règles antidopage

Le Conseil d'administration a formé un groupe de travail pour superviser la révision et la mise à jour du Code canadien de règlement des différends sportifs. Une révision complète a été effectuée en consultation avec des représentants des ONS, des avocats, des gestionnaires du programme La Solution Sport et des membres de la liste. D'importantes modifications ont été apportées au Code afin d'assurer sa conformité au nouveau Programme canadien antidopage 2021, et d'y inclure les règles spécialisées du Tribunal de protection. La nouvelle

version du Code est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2021, d'autres modifications ayant été proposées et approuvées par le Conseil le 18 mars 2021.

1.3 Améliorer l'accessibilité de l'information et des ressources visant à simplifier, pour les parties, les services de règlement des différends du Centre

Les formulaires utilisés par le Secrétariat de règlement des différends ont été mis à jour afin de clarifier les renseignements exigés des parties lorsqu'elles présentent une demande et des formulaires annotés ont été mis au point pour faciliter leur utilisation. Le Portail de gestion de dossiers du Centre sera mis à niveau au cours du prochain exercice afin de permettre aux parties de remplir et soumettre leurs formulaires en ligne.

Le processus de révision et de mise à jour de la version annotée du Code canadien de règlement des différends sportifs s'est poursuivi durant la période. Le document a été modifié afin de le faire correspondre au Code 2021 et de nouvelles annotations ont été rédigées. La version mise à jour devrait être publiée au cours de l'été 2021.

DOMAINE PRIORITAIRE 2 RENFORCER LA CAPACITÉ DE LA COMMUNAUTÉ SPORTIVE CANADIENNE À PRÉVENIR ET RÉGLER LES DIFFÉRENDS SPORTIFS

2.1 Maintenir le Programme Connexion droit et sport en Colombie-Britannique et au Manitoba, et collaborer avec d'autres provinces et territoires afin d'élargir le programme

Le Programme Connexion droit et sport (PCDS) a été évalué en Colombie-Britannique et au Manitoba après une année de fonctionnement complète. En Colombie-Britannique, une deuxième cohorte d'étudiants en droit et des membres du *ADR Institute of British Columbia* ont été recrutés et formés. Au Québec, une nouvelle cohorte de diplômés en droit de l'Université de Sherbrooke ont reçu une formation pour fournir des services de médiation gratuits aux organismes de sport de la province. À la demande des administrateurs de sport provinciaux et de Sport Manitoba, un webinaire spécial a été planifié pour offrir une formation aux futurs gestionnaires de dossiers. Le Centre est en discussion avec de potentiels partenaires en Nouvelle-Écosse pour offrir les services du PCDS à la



communauté sportive dans la région de l'Atlantique. Les lignes directrices du programme, ainsi que ses règles relatives à la facilitation de règlement et aux audiences ont également été mises à jour durant la période.

2.2 Explorer les possibilités d'améliorer l'accès aux ressources et outils en ligne du Centre

Le Centre a lancé sa série de webinaires en août 2020. À la fin de la période, dix webinaires avaient été présentés, en français et en anglais, à l'intention des administrateurs de sport, des membres du personnel et des entraîneurs de haute performance, et des athlètes également. Parmi les sujets couverts, notons les causes de différends et les stratégies de prévention, la gestion des conflits d'intérêts, les droits et responsabilités des athlètes, les techniques de négociation ainsi que les initiatives en matière de sport sécuritaire. En plus de la série de webinaires, le personnel du CRDSC a dirigé 18 présentations et ateliers virtuels, et participé au Forum d'AthlètesCAN, à la conférence Sport Leadership sportif et au Sommet canadien Le sport c'est pour la vie, par le biais du kiosque virtuel du CRDSC.

Le programme d'Orientation à l'intention des comités d'appel interne offert en ligne, développé en technologie Flash à l'origine, a été recodé et optimisé. Une liste de vérification a été élaborée pour les négociations, afin de guider les parties et les aider à régler les différends sans avoir besoin de recourir à une tierce partie neutre. Certaines ressources existantes sont en cours de révision et seront mises à jour prochainement pour assurer leur conformité au Code canadien de règlement des différends sportifs 2021 ainsi qu'aux nouvelles règles antidopage.

2.3 Augmenter la présence sur les réseaux sociaux et améliorer les outils de communication afin d'accroître l'engagement et la sensibilisation

Le Centre a augmenté sa présence sur les médias sociaux avec le lancement de sa série *Le saviez-vous*, qui fait connaître différentes ressources et fait la promotion d'activités de prévention des différends, et la mise en œuvre d'un plan mensuel pour les médias sociaux qui vise à assurer la promotion de sujets stimulants de façon régulière. L'analyse des données a révélé une hausse importante du nombre total d'interactions sur ses comptes Twitter et Facebook entre le 1^{er} avril 2020 et le 31 mars 2021. Une vidéo promotionnelle a été créée, grâce à un partenariat avec le Centre de documentation pour le sport et l'agence In-Motion. La vidéo portait sur le maintien des

services du Centre malgré les restrictions dues à la COVID-19 et a été largement partagée sur les médias sociaux et la page d'accueil du Centre.

DOMAINE PRIORITAIRE 3 SOUTENIR L'INTEGRITÉ DANS LE SPORT

3.1 Maintenir les programmes de la Ligne d'assistance du sport canadien et de l'Unité d'enquêtes, jusqu'à ce qu'ils ne soient plus nécessaires

Les services de la Ligne d'assistance du sport canadien et de l'Unité d'enquêtes ont continué à être offerts à la communauté sportive du Canada. Du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021, la Ligne d'assistance du sport canadien a enregistré 1 004 appels, courriels et messages textes. Les téléphonistes ont aidé 140 clients, ce qui représente une baisse de 28 % par rapport à l'exercice précédent, probablement attribuable à l'arrêt de presque toutes les activités sportives au pays en raison de la pandémie de COVID-19. Des variations ont été observées dans le profil des clients, notamment une augmentation de la proportion de personnes qui ont contacté la Ligne d'assistance au sujet d'affaires découlant du sport de niveau national, soit 35 % en comparaison de 17 % l'année précédente. D'un autre côté, les appels provenant du niveau communautaire ou de clubs ont baissé à 22 % au cours de la période, comparativement à 53 % en 2019–2020. La ligne d'assistance a également enregistré une hausse de 72 % des appels placés par des entraîneurs et de 33 % de ceux placés par des athlètes, tandis que les appels de parents ont diminué de 44 %. Autrement, dans l'ensemble, les données statistiques ressemblent aux chiffres publiés précédemment.

Lors d'un sondage en décembre 2020, les membres de l'Unité d'enquêtes ont déclaré avoir été sollicités pour prendre en charge 25 mandats en 2020, dont 17 au niveau national, et observé une légère augmentation de cas au deuxième semestre. Ils ont également estimé que les affaires qui ont fait l'objet d'enquêtes dans le cadre du programme avaient tendance à être plus complexes que celles qu'ils traitent habituellement dans leur pratique privée normale. Ils ont également indiqué que du fait de la politique de rémunération stricte de l'Unité d'enquêtes, ils ont fourni leurs services aux organismes de sport à un tarif d'environ 50 % inférieur à leur valeur de marché.



Compte tenu de l'appel de propositions lancé par le Gouvernement du Canada pour la mise en œuvre du Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport, le Centre a pris la décision de ne pas entreprendre une autre phase de recrutement de nouveaux enquêteurs, comme cela avait été prévu à l'origine. En janvier 2021, le Centre a répondu à cet appel de propositions. Sa proposition incluait l'utilisation de la Ligne d'assistance du sport canadien en tant que composante clé pour recevoir les plaintes et offrir de l'aide lors de ce processus, et le maintien de l'Unité d'enquêtes pour fournir des ressources spécialisées en soutien à la fonction d'enquêteur permanent.

3.2 Soutenir le Comité consultatif dans l'implantation des recommandations formulées par la firme d'évaluation indépendante afin d'améliorer les services de la Ligne d'assistance du sport canadien et de l'Unité d'enquêtes

Au cours de la période, le Centre a pris en charge la gestion des téléphonistes de la Ligne d'assistance, ce qui inclut l'établissement des horaires, la formation et la rémunération. À la suite des recommandations du rapport d'évaluation du projet pilote, le CRDSC a élaboré un Manuel de gestion des appels de crise à l'intention des téléphonistes de la Ligne d'assistance du sport canadien.

En réponse à l'intérêt manifesté par les membres de l'Unité d'enquêtes, un groupe de travail a été établi pour élaborer un Manuel des meilleures pratiques d'enquête dans le contexte du sport. Le Comité consultatif – Initiatives de sport sécuritaire, a également formulé des recommandations de modifications à apporter aux critères et au processus de sélection des enquêteurs, qui seront mises en œuvre lors du prochain recrutement.

3.3 Apporter son expertise, au besoin, aux parties prenantes à travers le pays afin d'appuyer leurs efforts visant à mettre fin à la maltraitance dans le sport

Le site sport-sans-abus.ca a été amélioré et sa portée élargie de façon à inclure une section consacrée à l'Unité d'enquêtes et d'autres informations sur les ressources disponibles pour prévenir et contrer le harcèlement et les abus dans le milieu du sport. Un nombre accru de messages affichés sur les médias sociaux a traité de sujets liés au sport sécuritaire au cours de la période.

Dans le cadre de ses efforts de promotion de la Ligne d'assistance du sport canadien, le Centre a collaboré avec le Gouvernement du Nunavut pour créer des affiches en langues inuktitut

et inuinnaqtun. Ces affiches, qui doivent encore faire l'objet d'une révision finale, devraient être disponibles en 2021–2022.

DOMAINE PRIORITAIRE 4 **VISER L'EXCELLENCE ORGANISATIONNELLE**

4.1 Revoir et actualiser le système de gestion des risques du Centre

Une firme externe a été engagée pour aider à réviser et mettre à jour le système de gestion des risques du Centre. Un atelier a été organisé avec des administrateurs et membres du personnel du CRDSC, et d'importantes parties prenantes externes afin de déterminer et classer les risques les plus importants, qui pourraient avoir un impact sur les activités du CRDSC. Des mesures ont été prévues pour contrôler ces risques et leur efficacité a été évaluée. Le niveau de tolérance aux risques global a été jugé acceptable, car tous les risques résiduels se situaient dans le bas de l'échelle et étaient considérés comme peu importants.

L'efficacité des mesures de contrôle a été jugée excellente dans tous les domaines sauf trois, où elle était jugée forte. Cette évaluation des risques fera l'objet d'une surveillance de la part de la directrice des opérations et d'un examen annuel du Comité exécutif.

4.2 Harmoniser la structure et la constitution des comités du Conseil d'administration avec les nouvelles priorités du Plan stratégique

À la suite de la publication du nouveau Plan stratégique en 2020, le Conseil d'administration a passé en revue la structure et la composition de ses comités. Les mandats du Comité des services de RED et du Comité consultatif – Initiatives pour un sport sécuritaire, ont été mis à jour. Compte tenu de la priorité accordée au renforcement de l'intégrité dans le sport, le Comité ad hoc des services de tiers a été converti en comité permanent du Conseil et se nomme désormais le Comité sur l'intégrité dans le sport.

4.3 Renforcer les politiques du Centre concernant les langues officielles, l'inclusion et la diversité

La politique du Centre en matière d'équité et d'égalité d'accès a été modifiée et renommée Politique sur la diversité et l'inclusion. La Politique contre le harcèlement a également



été entièrement revue dans le but d'y intégrer le Code de conduite universel pour prévenir et contrer la maltraitance dans le sport. La politique a également été renommée Code de conduite du CRDSC. Les politiques sur la protection des renseignements personnels et sur les langues officielles ont également été modifiées et doivent encore faire l'objet d'une révision finale et de l'approbation du Conseil.

4.4 Vérifier que les politiques du Centre sont conformes à la Loi, à ses règlements administratifs ainsi qu'à toutes ententes dont le Centre est signataire

Le Rapport annuel 2019-2020 du Centre a été présenté au ministre du Patrimoine canadien en juillet 2020 et son Assemblée publique annuelle a eu lieu à Ottawa et en mode virtuel, en Ontario, le 24 septembre 2020.

Le *Regroupement Loisir et Sport du Québec (RLSQ)*, un organisme sans but lucratif qui offre ses services principalement à des organismes de sport, a fourni des services de comptabilité au Centre durant la période. La firme Baker Tilly a vérifié les comptes et transactions financières du Centre et présenté son rapport par écrit au Comité de vérification et de finance du Centre le 29 juin 2021. Le Rapport du vérificateur a été approuvé par le Conseil le 15 juillet 2021. Le Rapport du vérificateur, qui se trouve à la page 13 du présent rapport, déclare que le Centre se conforme aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et qu'il est économiquement dépendant du financement du gouvernement pour ses opérations financières.

La contribution de Sport Canada au Centre pour la période s'élevait à **1 140 000 \$**. Les états financiers approuvés montrent que les dépenses correspondantes ont atteint un total de **971 597 \$**, réparti comme suit :

- **129 044 \$** pour les frais d'administration : bureau, administration générale et communications;
- **37 316 \$** pour la gouvernance et la conformité;
- **31 976 \$** pour les besoins liés aux langues officielles : traduction de documents et de décisions du Centre;
- **315 500 \$** pour les opérations et programmes : administration des dossiers, formation des arbitres et médiateurs, éducation et sensibilisation; équité des genres dans le sport et sport sécuritaire et

- **489 737 \$** pour les ressources humaines : perfectionnement professionnel, salaires et régimes d'avantages sociaux du personnel du Centre.

Un montant supplémentaire de 204 451 \$ a été accordé par Sport Canada afin d'appuyer financièrement les deux initiatives du Centre en matière de sport sécuritaire, soit l'Unité d'enquêtes et la Ligne d'assistance du sport canadien. Les dépenses relatives à ce financement supérieur au niveau de référence étaient réparties de la manière suivante : 663 \$ pour l'administration, 4 301 \$ pour les langues officielles, 149 487 \$ pour les opérations et 50 000 \$ pour les ressources humaines.

Un excédent des revenus par rapport aux dépenses, de 143 963 \$ pour la période, sera donc rendu à Sport Canada.

Le Centre a également généré des revenus indépendants de 16 092 \$ pour la période.

Comme l'exige l'article 32 de la Loi, le Plan d'entreprise pour l'exercice 2021–2022 a été soumis au ministre du Patrimoine canadien le 1^{er} mars 2021. Le Plan indique les priorités stratégiques du Centre comme étant de: (i) fournir des services de règlement des différends équitables, impartiaux, rapides et économiques; (ii) augmenter l'accessibilité des outils et ressources de prévention des différends; (iii) continuer à aider la communauté sportive à faire face à la maltraitance dans le milieu du sport; et (iv) exercer une gestion et une gouvernance transparentes, durables et responsables.

Le Plan d'entreprise présentait un budget prévoyant des dépenses de 1 140 000 \$. Ce montant comprenait : 114 000 \$ pour l'administration; 45 000 \$ pour la gouvernance; 37 000 \$ pour les langues officielles; 368 000 \$ pour les opérations; 536 000 \$ pour les ressources humaines et 40 000 \$ pour l'équité des genres dans le sport et le sport sécuritaire. Le Plan d'entreprise incluait également une demande de 224 000 \$ à titre de financement supérieur au montant de référence afin d'assurer la continuité de la Ligne d'assistance du sport canadien et de l'Unité d'enquêtes, ainsi que pour soutenir d'autres initiatives relatives à la sécurité dans le sport.

Au cours de la période, le Centre s'est conformé à toutes ses obligations légales et contractuelles.

Activités du secrétariat de règlement des différends 2020–2021

Quarante-huit (48) nouveaux dossiers ont été déposés au cours de la période, provenant de 28 sports différents. Cela représente une importante diminution par rapport à la moyenne de 66 lors des trois (3) périodes précédentes.

Le Tribunal ordinaire a reçu 46 nouvelles demandes, dont quinze (15) pour la facilitation de règlement préalable, et deux (2) dans le cadre des services payants, qui portaient sur des affaires telles que la sélection d'équipes, l'octroi de brevets aux athlètes, la discipline, le harcèlement et l'adhésion.

De ces dossiers, seize (16) ont été réglés par consentement des parties, soit un taux de règlement de 35 %; 18 dossiers ont été tranchés par arbitrage; et quatre (4) demandes ont été retirées. Le délai moyen de traitement des dossiers a été de 53 jours, quelle que soit la méthode de règlement utilisée, à l'exception d'une (1) affaire qui est toujours en cours à la date d'impression.

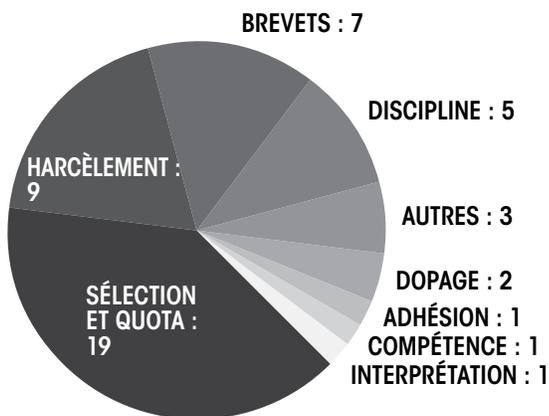
Le Centre a également fourni des services payants de gestion de dossiers dans quatre (4) affaires internes de trois (3) organismes nationaux et provinciaux de sport. Le Centre a en outre fourni des services de vidéoconférence et de soutien à un organisme national de sport dans une affaire interne de discipline.

Du fait de l'importante réduction des activités de contrôle du dopage du CCES en raison de la pandémie de COVID-19, le Tribunal antidopage a connu une année exceptionnellement calme. Deux (2) nouvelles allégations de violation des règles antidopage seulement ont été déposées; un dossier a été tranché par arbitrage et dans l'autre dossier, le Centre canadien pour l'éthique dans le sport (CCES) a conclu que l'athlète était réputé avoir renoncé à son droit à une audience. Aucun appel antidopage n'a été déposé au cours de la période.

Tous les différends sportifs soumis au cours de la période ont été gérés de manière équitable et efficace, conformément aux normes les plus élevées de la pratique de la médiation et de l'arbitrage. Les parties aux procédures ont eu accès à des conseils et services juridiques gratuits par l'entremise du programme *pro bono*. D'après un sondage auprès des avocats bénévoles du Centre, ces derniers ont été contactés au moins 43 fois par des athlètes, des entraîneurs, des organismes de sport et des parents et ils ont aidé les parties à titre bénévole dans au moins dix-neuf (19) dossiers. La principale raison pour laquelle ils ont refusé des dossiers était un conflit entre l'échéancier de la procédure et des engagements antérieurs. On estime que, grâce à ces services, les membres de la communauté sportive ont économisé quelque 242 350 \$ en frais juridiques durant la période.

TYPES DE DIFFÉRENDS

Les types de différends soumis au Centre étaient les suivants :



RÉPARTITION DES DIFFÉRENDS SELON LES DISCIPLINES SPORTIVES

Les demandes multiples provenaient des disciplines sportives suivantes :

DISCIPLINE	NOMBRE DE DOSSIERS
Lutte	5
Ski de fond	4
Patinage de vitesse	3
Ski alpin	3
Snowboard	3
Tennis	3
Athlétisme	2
Canoë-Kayak	2
Natation	2
Patinage artistique	2
Sport équestre	2

Un seul différend a été déposé dans chacun des sports suivants : aviron, badminton, bobsleigh, boxe, curling, cyclisme, hockey, hockey sur gazon, karaté, para-cyclisme, plongeon, ringuette, rugby, skeleton, squash, tir à l'arc et triathlon.

Statistiques du tribunal 2020-2021

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA SYNOPSIS DES DOSSIERS DEVANT LE TRIBUNAL ORDINAIRE (du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021)

Numéro du dossier Division Type de demande	Sport	Type de différend	Parties ayant initié la demande	Arbitre ou médiateur	Durée de la procédure	Solution	Représentants juridiques
SDRCC 19-0421 Division ordinaire Arbitrage	Bobsleigh	Harcèlement	Athlète	Robert P. Armstrong	(26 septembre 2019)	En cours	Jeffrey Rath & Katherine Newton (Athlète), James Bunting & Carlos Sayao (Entraîneur), Arif Chowdhury & Vhari Storwick (ONS)
SDRCC 19-0434 Division ordinaire Arbitrage	Cricket	Adhésion	OPS	Janice D. Johnston	(22 novembre 2019)	En cours	James Bunting & Carlos Sayao (OPS), Jordan Goldblatt (ONS)
SDRCC 20-0439 Division ordinaire FR préalable	Badminton	Adhésion	Entraîneur, OPS & ONS	Michelle Simpson	269 jours (10 février 2020 au 5 novembre 2020)	Cessation de médiation	Kevin Barr (OPS)
SDRCC 20-0447 Division ordinaire Méd-arb	Goalball	Brevet	Athlète	Charmaine Panko	153 jours (20 mars 2020 au 20 août 2020)	Entente de règlement	Dimitri Maniatis (Athlète), Benoît de Champlain & Yan Leduc (Sport Canada)
SDRCC 20-0448 Division ordinaire Méd-arb	Cyclisme	Sélection	Athlète	David Bennett	33 jours (8 avril 2020 au 11 mai 2020)	Entente de règlement	Emir Crowne & Amanda Fowler (Athlète)
SDRCC 20-0449 Division ordinaire FR préalable	Sport équestre	Brevet	Athlète & ONS	David Bennett	64 jours (13 avril 2020 au 16 juin 2020)	Entente de règlement	
SDRCC 20-0450 Division ordinaire FR préalable	Patinage de vitesse	Sélection	Athlète & ONS	David Bennett	20 jours (6 mai 2020 au 26 mai 2020)	Aucune entente	Adam Klevinas (ONS)
SDRCC 20-0451 Division ordinaire Arbitrage	Ski de fond	Brevet	Athlète	Carol Roberts	32 jours (14 mai 2020 au 15 juin 2020)	Demande retirée	James H. Smellie (Athlète), Adam Klevinas (ONS)
SDRCC 20-0452 Division ordinaire FR préalable	Ringuette	Harcèlement	Athlète, entraîneur & ONS	Gordon E. Peterson	52 jours (26 mai 2020 au 17 juillet 2020)	Entente de règlement	Laura Robinson (Athlète), Marty Rabinovitch (Entraîneur), Steven Indig (ONS)
SDRCC 20-0453 Division ordinaire Arbitrage	Lutte	Sélection	Athlète	Larry Banack	68 jours (29 mai 2020 au 5 août 2020)	Appel accordé	Elliott Cheeseman (Athlète)
SDRCC 20-0454 Division ordinaire FR préalable	Tir à l'arc	Harcèlement	Athlètes & ONS	Sarah Daitch	15 jours (2 juin 2020 au 17 juin 2020)	Entente de règlement	Gary G. Boyd (Athlète), Kevin Westell (Athlète), Adam Klevinas (ONS)
SDRCC 20-0455 Division ordinaire Arbitrage	Sport équestre	Brevet	Athlète	Carol Roberts	119 jours (5 juin 2020 au 2 octobre 2020)	Appel accordé	Carlos Sayao (Athlète), Michelle Kropp (ONS)
SDRCC 20-0456 Division ordinaire Méd-arb	Snowboard	Sélection	Athlète	David Bennett	33 jours (10 juin 2020 au 13 juillet 2020)	Entente de règlement	Amanda Fowler (Athlète), Adam Klevinas (ONS)
SDRCC 20-0457 Division ordinaire Méd-arb	Tennis	Brevet	Athlète	Carol Roberts	51 jours (10 juin 2020 au 31 juillet 2020)	Appel rejeté	Macdonald Allen (Athlète), Winston Gee & David Outerbridge (ONS)

Statistiques du tribunal 2020-2021

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA SYNOPSIS DES DOSSIERS DEVANT LE TRIBUNAL ORDINAIRE (du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021)

Numéro du dossier Division Type de demande	Sport	Type de différend	Parties ayant initié la demande	Arbitre ou médiateur	Durée de la procédure	Solution	Représentants juridiques
SDRCC 20-0458 Division ordinaire Méd-arb	Ski alpin	Sélection	Athlète	David Bennett	71 jours (16 juin 2020 au 26 août 2020)	Entente de règlement	Amanda Fowler (Athlète)
SDRCC 20-0459 Division ordinaire Arbitrage	Tennis	Brevet	Athlète	Julie Duranceau	30 jours (22 juin 2020 au 22 juillet 2020)	Entente de règlement	Marc-Olivier Brouillette (Athlète), Winston Gee, Corina Manole & David Outerbridge (ONS)
SDRCC 20-0460 Division ordinaire FR préalable	Natation	Harcèlement	Athlète, entraîneur & ONS	Carol Roberts	49 jours (22 juin 2020 au 10 août 2020)	Entente de règlement	
SDRCC 20-0461 Division ordinaire Arbitrage	Hockey sur gazon	Compétence	Autre	Gordon E. Peterson	55 jours (3 juillet 2020 au 27 août 2020)	Compétence rejetée	Allan Dick (Autre), Gordon Plattel (ONS)
SDRCC 20-0462 Division ordinaire Arbitrage	Snowboard	Sélection	Athlète	Ross C. Dumoulin	145 jours (9 juillet 2020 au 1 ^{er} décembre 2020)	Appel rejeté	Adam Klevinas (ONS)
SDRCC 20-0463 Division ordinaire Méd-arb	Aviron	Harcèlement	Entraîneur	James C. Oakley	44 jours (5 août 2020 au 18 septembre 2020)	Entente de règlement	Susan Humphrey (Athlètes), Christopher Edwards & Cristy Nurse (Entraîneur), Adam Klevinas (ONS)
SDRCC 20-0464 Division ordinaire Arbitrage	Patinage de vitesse	Sélection	Athlète	L. Yves Fortier	64 jours (13 août 2020 au 16 octobre 2020)	Appel rejeté	Mathieu Laplante-Goulet (Athlète), Adam Klevinas (ONS)
SDRCC 20-0465 Division ordinaire FR préalable	Squash	Discipline	ONS & autre	Janice D. Johnston	63 jours (21 août 2020 au 23 octobre 2020)	Entente de règlement	Keith Flavell (ONS)
SDRCC 20-0466 Division ordinaire Méd-arb	Canoë-Kayak	Quota	Athlètes	L. Yves Fortier	62 jours (27 août 2020 au 28 octobre 2020)	Demande retirée	Emir Crowne & Amanda Fowler (Athlètes), Adam Klevinas (ONS)
SDRCC 20-0467 Division ordinaire FR préalable	Lutte	Autre	ONS & autre	Julie Duranceau	66 jours (1 ^{er} septembre 2020 au 6 novembre 2020)	Cessation de médiation	Jordan Goldblatt & Iris Graham (ONS)
SDRCC 20-0468 Division ordinaire Méd-arb	Ski de fond	Sélection	Athlète	Carol Roberts	53 jours (5 septembre 2020 au 28 octobre 2020)	Entente de règlement	Joseph Byram (Athlète), Adam Klevinas (ONS)
SDRCC 20-0469 Division ordinaire Arbitrage	Badminton	Interprétation	OPS & ONS	JJ McIntyre	48 jours (10 septembre 2020 au 28 octobre 2020)	Accordé	Michael Kwiatkowski (Athlètes), Michelle Kropp (ONS)
SDRCC 20-0470 Division ordinaire Méd-arb	Hockey	Adhésion	Athlète	David Bennett	28 jours (9 octobre 2020 au 6 novembre 2020)	Entente de règlement	Andrew Maloney (Athlète), Brent Craswell (ONS)
SDRCC 20-0471 Division ordinaire Arbitrage	Lutte	Discipline	Entraîneur	Allan J. Stitt	46 jours (19 octobre 2020 au 4 décembre 2020)	Compétence rejetée	Emir Crowne & Amanda Fowler (Entraîneur), Jordan Goldblatt (ONS)

Statistiques du tribunal 2020-2021

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA SYNOPSIS DES DOSSIERS DEVANT LE TRIBUNAL ORDINAIRE (du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021)

Numéro du dossier Division Type de demande	Sport	Type de différend	Parties ayant initié la demande	Arbitre ou médiateur	Durée de la procédure	Solution	Représentants juridiques
SDRCC 20-0472 Division ordinaire Arbitrage	Patinage de vitesse	Sélection	Athlète	Richard W. Pound	6 jours (20 octobre 2020 au 26 octobre 2020)	Appel rejeté	Marc-Olivier Brouillette (Athlète), Adam Klevinas (ONS)
SDRCC 20-0473 Division ordinaire FR préalable	Athlétisme	Harcèlement	Athlètes, entraîneurs & ONS	Hugh S. McCall	166 jours (3 novembre 2020 au 18 avril 2021)	Entente de règlement	Sara-Louise Drury (Athlète), Cristy Nurse (Entraîneur)
SDRCC 20-0474 Division ordinaire FR préalable	Canoë-Kayak	Autre	ONS, OPS & autre	Carol Roberts	49 jours (25 novembre 2020 au 13 janvier 2021)	Cessation de médiation	Adam Klevinas (ONS)
SDRCC 20-0475 Division ordinaire FR préalable	Rugby	Harcèlement	Athlètes, entraîneur & ONS	Paul Denis Godin	55 jours (2 décembre 2020 au 26 janvier 2021)	Cessation de médiation	Cristy Nurse (Athlètes), Kevin Westell (Entraîneur), Michelle Kropp (ONS)
SDRCC 20-0476 Division ordinaire Arbitrage	Lutte	Sélection	Athlète	JJ McIntyre	3 jours (4 décembre 2020 au 7 décembre 2020)	Appel rejeté	
SDRCC 20-0477 Division ordinaire Arbitrage	Tennis	Discipline	Entraîneur	Allan J. Stitt	128 jours (6 décembre 2020 au 13 avril 2021)	Entente de règlement	Michaël Bardagi (Entraîneur), Stephen Shamie (ONS)
SDRCC 20-0478 Division ordinaire FR préalable	Ski alpin	Discipline	Athlète & ONS	Simon Margolis	33 jours (11 décembre 2020 au 13 janvier 2021)	Cessation de médiation	
SDRCC 20-0479 Division ordinaire FR préalable	Plongeon	Discipline	Entraîneur & ONS	John Curtis	50 jours (15 décembre 2020 au 3 février 2021)	Entente de règlement	
SDRCC 20-0480 Division ordinaire Arbitrage	Athlétisme	Harcèlement	Entraîneur	David Bennett	84 jours (18 décembre 2020 au 12 mars 2021)	Demande retirée	Kenneth Wise (Entraîneur), Leanne E. Standryk (ONS)
SDRCC 20-0481 Division ordinaire Méd-arb	Ski de fond	Sélection	Athlète	Carol Roberts	13 jours (24 décembre 2020 au 6 janvier 2021)	Appel rejeté	James H. Smellie (Athlète), Adam Klevinas (ONS)
SDRCC 21-0482 Division ordinaire Arbitrage	Bobsleigh	Sélection	Athlète	Janice D. Johnston	180 jours (7 janvier 2021 au 6 juillet 2021)	Appel rejeté	Julia Flood & Colin Johnston (Athlète), Alexandra Logvin (ONS)
SDRCC 21-0483 Division ordinaire Méd-arb	Curling	Sélection	Athlètes	Carol Roberts	2 jours (8 janvier 2021 au 10 janvier 2021)	Appel rejeté	
SDRCC 21-0484 Division ordinaire Arbitrage	Ski alpin	Sélection	Athlète	JJ McIntyre	2 jours (28 janvier 2021 au 30 janvier 2021)	Appel rejeté	
SDRCC 21-0485 Division ordinaire FR préalable	Para-cyclisme	Brevet	Athlète & ONS	Sue Lambert	52 jours (1 ^{er} février 2021 au 25 mars 2021)	Cessation de médiation	

Statistiques du tribunal 2020-2021

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA SYNOPSIS DES DOSSIERS DEVANT LE TRIBUNAL ORDINAIRE (du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021)

Numéro du dossier Division Type de demande	Sport	Type de différend	Parties ayant initié la demande	Arbitre ou médiateur	Durée de la procédure	Solution	Représentants juridiques
SDRCC 21-0486 Division ordinaire Méd-arb	Patinage artistique	Harcèlement	Athlète		115 jours (31 janvier 2021 au 25 mai 2021)	Demande retirée	James Bunting & Pinta Maguire (Entraîneur), Devon McLean (Entraîneur), Susan Crawford (Club), Craig Stehr (ONS)
SDRCC 21-0487 Division ordinaire Arbitrage	Karaté	Sélection	Athlète	Robert Néron	29 jours (14 février 2021 au 15 mars 2021)	Appel rejeté	Adam Klevinas (ONS)
SDRCC 21-0488 Division ordinaire Arbitrage	Ski de fond	Sélection	Athlète	Matthew Wilson	1 jour (20 février 2021 au 21 février 2021)	Appel rejeté	Elliot Saccucci & Kate Scallion (Athlète), Adam Klevinas (ONS)
SDRCC 21-0489 Division ordinaire Méd-arb	Boxe	Sélection	Athlètes	David Bennett	15 jours (22 février 2021 au 9 mars 2021)	Appel accordé	Mark Alward (ONS)
SDRCC 21-0490 Division ordinaire FR préalable	Triathlon	Autre	ONS & OPS	Patrick Zakaria	82 jours (10 mars 2021 au 31 mai 2021)	FR complétée	
SDRCC 21-0491 Division ordinaire Arbitrage	Skeleton	Brevet	Athlète	Patrice M. Brunet	(23 mars 2021)	En cours	Sarra Saïdi (Athlète), Patrick A. Wright (Athlète), Alexandra Logvin (ONS)
SDRCC 21-0492 Division ordinaire Arbitrage	Natation	Sélection	Athlète	James C. Oakley	22 jours (24 mars 2021 au 15 avril 2021)	Appel accordé	Amanda Fowler & Jordan Goldblatt (Athlète), Benoît Girardin (ONS)
SDRCC 21-0493 Division ordinaire FR préalable	Patinage artistique	Harcèlement	Athlète & entraîneur	Bruce Ally	20 jours (30 mars 2021 au 19 avril 2021)	Entente de règlement	

Statistiques du tribunal 2020-2021

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA SYNOPSIS DES DOSSIERS DEVANT LE TRIBUNAL ANTIDOPAGE (du 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021)

Numéro de dossier Division Type de demande	Sport	Membre accusé	Arbitre	Durée de la procédure	Solution	Représentants juridiques
SDRCC DT 20-0321 Tribunal antidopage Arbitrage	Football	Athlète	Ross C. Dumoulin	238 jours (25 février 2020 au 20 octobre 2020)	Sanction: Suspension de 4 ans	Sebastian Pyzik (Athlète), Adam Klevinas (CCES)
SDRCC DT 20-0323 Tribunal antidopage Arbitrage	Lutte	Athlète	Jonathan T. Fidler	124 jours (30 avril 2020 au 1 ^{er} septembre 2020)	Sanction: Suspension de 4 ans	Elizabeth Cordonier & Alexandre Maltas (CCES)
SDRCC DT 20-0324 Tribunal antidopage Arbitrage	Snowboard	Athlète		50 jours (8 avril 2020 au 28 mai 2020)	Présumée renonciation	

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux directeurs de
Centre de Règlement des Différends Sportifs du Canada

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de **Centre de Règlement des Différends Sportifs du Canada**, qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021, les états des l'évolution de l'actif net, des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisation au 31 mars 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Informations autres que les états financiers et le rapport de l'auditeur sur ces états

La direction est responsable des autres informations. Les autres informations comprennent:

- ♦ Les informations, autres que les états financiers et le rapport de notre auditeur y afférent, figurent dans le rapport annuel.

Notre opinion sur les états financiers ne couvre pas les autres informations et de ce fait, nous n'exprimons et n'exprimeront aucune forme d'assurance à cet égard. Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations mentionnées ci-dessus tout en examinant si ces autres informations sont sensiblement incohérentes avec les états financiers ou avec nos connaissances acquises lors de l'audit, ou si elles semblent par ailleurs comporter des inexactitudes significatives.

AUDIT • FISCALITÉ • SERVICES-CONSEILS

Baker Tilly Montréal S.E.N.C.R.L. / LLP, qui exerce ses activités sous le nom de Baker Tilly Montréal est membre de la Coopérative Baker Tilly Canada, qui fait partie du réseau mondial Baker Tilly International Limited. Les membres de la Coopérative Baker Tilly Canada et de Baker Tilly International Limited sont tous des entités juridiques distinctes et indépendantes.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Le Rapport Annuel devrait être mis à notre disposition après la date du présent rapport de l'auditeur. Si, suite aux travaux que nous effectuerons sur ces autres informations nous concluons l'existence d'une inexactitude significative sur ces autres informations, nous sommes tenus d'en informer les personnes chargées de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- ♦ nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

- ♦ nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- ♦ nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- ♦ nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- ♦ nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Baker Tilly Montréal S.E.N.C.R.L./LLP

1

Montréal (Québec)
le 15 juillet 2021

¹CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no. A114616

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 31 MARS 2021

	2021	2020
ACTIF		
À court terme		
Encaisse (note 4)	\$ 537,663	\$ 236,441
Débiteurs (note 5)	24,307	31,327
Frais payés d'avance	4,177	84,292
	<u>566,147</u>	352,060
Immobilisations (note 6)	58,632	73,271
Dépôt de garantie	<u>10,270</u>	<u>10,270</u>
	<u>\$ 635,049</u>	<u>\$ 435,601</u>
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer	\$ 129,933	\$ 101,134
Apports reportés (note 7)	188,632	178,038
Apports à payer, sans intérêt et remboursable sur demande (note 8)	143,963	-
	<u>462,528</u>	<u>279,172</u>
SOLDE DES FONDS		
Investi en immobilisations	20,001	18,080
Non affecté	<u>152,520</u>	<u>138,349</u>
	<u>172,521</u>	156,429
	<u>\$ 635,049</u>	<u>\$ 435,601</u>

Au nom du conseil:

Director

Director

Voir les notes afférentes aux états financiers

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	2021		
	<u>Investi en immobilisations</u>	<u>Non affecté</u>	<u>Total</u>
Solde au début de l'exercice	\$ 18,080	\$ 138,349	\$ 156,429
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	(20,959)	37,051	16,092
Investissement en immobilisations	6,320	(6,320)	-
Amortissement des apports reportés pour les investissements en immobilisations	<u>16,560</u>	<u>(16,560)</u>	<u>-</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>\$ 20,001</u>	<u>\$ 152,520</u>	<u>\$ 172,521</u>

	2020		
	<u>Investi en immobilisations</u>	<u>Non affecté</u>	<u>Total</u>
Solde au début de l'exercice	\$ 21,651	\$ 104,499	\$ 126,150
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice	(21,151)	51,430	30,279
Investissement en immobilisations	1,020	(1,020)	-
Amortissement des apports reportés pour les investissements en immobilisations	<u>16,560</u>	<u>(16,560)</u>	<u>-</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>\$ 18,080</u>	<u>\$ 138,349</u>	<u>\$ 156,429</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA
ÉTAT DES RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	2021	2020
Produits		
Apport (note 8)	\$ 1,214,500	\$ 1,268,254
Amortissement des apports reportés	139,406	16,560
Remboursement de l'apport excédentaire (note 8)	<u>(143,963)</u>	<u>-</u>
	1,209,943	1,284,814
Charges		
Administratives		
Frais de bureau	89,470	91,085
Frais administratifs généraux	15,755	15,692
Promotion et communication	2,938	463
Intérêts et frais bancaires	257	639
Amortissement	<u>20,624</u>	<u>21,151</u>
	129,044	129,030
Gouvernance		
Réunions du conseil	3,929	34,295
Conformité	<u>33,387</u>	<u>26,204</u>
	37,316	60,499
Ressources humaines		
Salaires et avantages sociaux	480,492	488,651
Formation	2,246	4,510
Gestion des ressources humaines	<u>6,999</u>	<u>22,111</u>
	489,737	515,272
Langues officielles		
Traduction pour le tribunal	20,186	37,267
Traduction générales	10,145	14,137
Interprétation	1,236	2,472
Formation linguistique	<u>409</u>	<u>1,078</u>
	31,976	54,954
Exploitations		
Frais d'arbitres et médiateurs	254,081	256,653
Gestion de dossiers	42,159	16,839
Formation des arbitres et médiateurs	17	45,295
Ateliers	268	9,420
Sensibilisation	537	11,058
Publications	<u>18,438</u>	<u>11,971</u>
	315,500	351,236

Voir les notes afférentes aux états financiers

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA

ÉTAT DES RÉSULTATS (suite)
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	2021	2020
Programme de soutien sportif		
Administratives	328	1,448
Resources humaines	50,000	7,010
Langues officielles	4,301	3,008
Exploitations	149,487	165,928
Amortissement	335	-
	<u>204,451</u>	<u>177,394</u>
	<u>1,208,024</u>	<u>1,288,385</u>
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges de l'exercice avant les produits indépendants net	<u>1,919</u>	<u>(3,571)</u>
Indépendant		
Autres revenus	33,749	57,529
Événements	(17,769)	(11,901)
Services de tribunal	(1,281)	(11,134)
Divers	(526)	(644)
	<u>14,173</u>	<u>33,850</u>
Excédent des produits sur les charges de l'exercice (note 8)	<u>\$ 16,092</u>	<u>\$ 30,279</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers

CENTRE DE RÉGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2021

	2021	2020
Activités d'exploitation		
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	\$ 16,092	\$ 30,279
Ajustement pour		
L'amortissement d'immobilisations	<u>20,959</u>	<u>21,151</u>
Total des rajustements	37,051	51,430
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Diminution (augmentation) dans débiteurs	7,020	(12,057)
Diminution (augmentation) dans frais payés d'avance	80,115	(81,467)
Augmentation (diminution) dans créditeurs et charges à payer	28,799	(61,738)
Augmentation dans apports reportés	10,594	106,287
Augmentation (diminution) dans apports à payer	<u>143,963</u>	<u>(54,950)</u>
Flux de trésorerie provenant des (affectées aux) activités d'exploitation	307,542	(52,495)
Activité d'investissement		
Acquisition d'immobilisations	<u>(6,320)</u>	<u>(1,020)</u>
Augmentation (diminution) des espèces et quasi-espèces	301,222	(53,515)
Encaisse au début de l'exercice	<u>236,441</u>	<u>289,956</u>
Encaisse à la fin de l'exercice	<u>\$ 537,663</u>	<u>\$ 236,441</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 MARS 2021

1. **Nature des activités**

Centre de Règlement des Différends Sportifs du Canada a été incorporé le 19 mars 2003 selon la Loi favorisant l'activité physique et le sport (L.C. 2003, ch. 2). Il s'agit d'un organisme à but non lucratif, sans capital-actions et sans intention pécuniaire pour ses membres.

CRDSC est connu sous les noms suivants:

En français: Centre des Règlement des Différends Sportifs du Canada

En anglais: Sport Dispute Resolution Centre of Canada

Mission du CRDSC

La mission du CRDSC est de fournir à la communauté sportive un service national de règlement extrajudiciaire de différends sportifs ainsi que l'expertise et l'assistance concernant la résolution de différends sportifs.

2. **Impact de la COVID-19**

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a classé la COVID-19 dans la catégorie de pandémie. Les effets économiques potentiels dans l'environnement de l'entité et sur les marchés mondiaux, la perturbation possible des chaînes d'approvisionnement et les mesures introduites à divers niveaux de gouvernement pour freiner la propagation du virus (telles que les restrictions de voyage, la fermeture d'activités municipales et privées non essentielles, l'imposition de quarantaines et la distanciation sociale) pourraient avoir un impact important sur les activités de l'entité. L'ampleur de l'impact de cette épidémie et des mesures de confinement connexes sur les activités de l'entité ne peut être estimée de manière fiable au date de ces états financiers.

En raison de la pandémie de COVID-19, le gouvernement du Canada (Sport Canada) a prolongé l'exercice pour encourir les dépenses éligibles du 1er avril 2019 jusqu'au 30 septembre 2020, telle que décrite à la note 8.

De plus, le gouvernement du Canada (Sport Canada) a également prolongé l'exercice pour encourir les dépenses éligibles du 1er avril 2020 jusqu'au 30 septembre 2021, telle que décrite à la note 8.

3. **Principales méthodes comptables**

Ces états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

(a) **Incertitude d'évaluation**

La préparation des états financiers selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur le montant indiqué à l'égard de l'actif et du passif et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers ainsi que le montant des revenus et des dépenses à l'égard de la période visée par les états financiers. Ces estimations sont réexaminées périodiquement et, lorsque des redressements deviennent nécessaires, ils sont présentés dans les résultats de la période au cours de laquelle ils deviennent connus. Les estimations sont utilisées pour comptabiliser les charges à payer, la provision pour créances irrécouvrables et la durée de vie utile de l'équipement.

CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU CANADA

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

AU 31 MARS 2021

3. Principales méthodes comptables (suite)

(b) Constatation des produits

L'organisme utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont reconnus à titre de produits au cours de l'exercice où les charges correspondants sont enregistrés. Les apports non affectés sont reconnus à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir. Les cotisations individuelles sont reconnues comme des produits pour la période qu'elles couvrent. Les cotisations des membres corporatifs sont reconnues comme des produits pour la période durant laquelle elles sont recevables. D'autres revenus sont constatés dans l'exercice au cours duquel l'événement a lieu ou les revenus sont gagnés.

(c) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. L'organisme calcule l'amortissement selon la méthode de l'amortissement dégressif à des taux conçus pour amortir le coût des immobilisations sur leur durée de vie utile estimée. Les taux annuels d'amortissement sont les suivants :

Équipement de bureau	20%
Équipement informatique	30%

Amortissement des améliorations locatives est comptabilisé sur la durée du bail.

(d) Instruments financiers

(i) La mesure des instruments financiers

Lors de la comptabilisation initiale, l'organisme évalue tous ses actifs et passifs financiers à leur juste valeur.

L'organisme évalue ultérieurement tous les actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, débiteurs (net de taxes de vente à recevoir) et dépôt de garantie.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs (net de remises gouvernementales).

(ii) Perte de valeur

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont appréciés pour déterminer s'il existe des indications d'une possible dépréciation, et toute perte de valeur est comptabilisée au résultat net. Une perte de valeur précédemment constatée peut être renversée dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit en ajustant le compte de réserve pour créances irrécouvrables, pourvu que le renversement ne soit pas supérieur au montant qui aurait par ailleurs été présenté à la date de la reprise si la perte de valeur n'avait pas été constatée. Le montant de la reprise est comptabilisé au résultat net.

**CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU
CANADA**
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MARS 2021

4. Liquidités affectées

L'encaisse comprend des liquidités affectées totalisant 393 813 \$ (2020 – 98 092 \$) provenant du financement du gouvernement du Canada (Sport Canada) qui doivent être utilisées pour acquitter des dépenses admissibles engagées au cours de l'exercice. Le solde représente des liquidités non affectées provenant de revenus gagnés de façon indépendante par l'organisme et pouvant être utilisées à son gré.

5. Débiteurs

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Débiteurs	8 670 \$	8 638 \$
Taxes de vente à recevoir	<u>15 637</u>	<u>22 689</u>
	<u><u>24 307 \$</u></u>	<u><u>31 327 \$</u></u>

6. Immobilisations corporelles

	<u>2021</u>		<u>2020</u>	
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur nette</u>	<u>Valeur nette</u>
Équipement de bureau	50 255 \$	47 760 \$	2 495 \$	3 118 \$
Équipement informatique	63 910	51 989	11 921	9 356
Améliorations locatives	<u>82 905</u>	<u>38 689</u>	<u>44 216</u>	<u>60 797</u>
	<u><u>197 070 \$</u></u>	<u><u>138 438 \$</u></u>	<u><u>58 632 \$</u></u>	<u><u>73 271 \$</u></u>

7. Apports reportés

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Apports reportés pour les investissements en immobilisations	38 632 \$	55 192 \$
Apports reportés pour les dépenses futures	<u>150 000</u>	<u>122 846</u>
	<u><u>188 632 \$</u></u>	<u><u>178 038 \$</u></u>

**CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU
CANADA**
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MARS 2021

8. Apports gouvernementales

Au cours de l'exercice, l'organisme a reçu 1 140 000 \$ (2020 – 1 100 000 \$) en assistance financière et un montant additionnel de 224 500 \$ (2020 - 291 100 \$) pour le soutien sportif du gouvernement du Canada (Sport Canada). Le montant de 150 000 \$ (2020 - 122 846 \$) a été inclus dans les revenus reportés et le montant restant de 1 214 500 \$ (2020 - 1 268 254 \$) a été enregistré dans les contributions.

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2020, l'organisme avait obtenu une modification à son entente avec le gouvernement du Canada (Sport Canada) pour prolonger la période pendant laquelle les produits et les services rendus sont considérés comme des dépenses admissibles du 1^{er} avril 2019 au 30 septembre 2020. Au cours de la période du 1er avril 2020 au 30 septembre 2020, un montant de 41 836 \$ de dépenses admissibles a été engagé.

Au 31 mars 2021, il existe un solde net à payer au gouvernement du Canada (Sport Canada) de 143 963 \$ (2020 – néant \$) enregistré dans les états financiers.

Le 31 mars 2021, l'organisme a obtenu un avenant à son entente avec le gouvernement du Canada (Sport Canada) afin de prolonger la période pendant laquelle les produits et les services rendus sont considérés comme des dépenses admissibles du 1er avril au 30 septembre 2021.

Selon l'accord avec le gouvernement du Canada (Sport Canada), les apports à payer est constitué des montants suivants :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
Excédent des produits sur les charges de l'exercice	16 092 \$	30 279 \$
Remboursement de l'apport excédentaire	<u>143 963</u>	<u>-</u>
Produits avant ajustement des apports	160 055	30 279
Autre revenu (net des charges)	(14 173)	(33 850)
Amortissement	20 959	21 151
Acquisitions d'immobilisations	(6 320)	(1 020)
Charges liées aux apports reportés	122 848	-
Amortissement des apports reportés	<u>(139 406)</u>	<u>(16 560)</u>
	<u>143 963 \$</u>	<u>- \$</u>

L'organisme est économiquement dépendant des apports gouvernementales pour ses opérations financières.

**CENTRE DE RÈGLEMENT DES DIFFÉRENDS SPORTIFS DU
CANADA**
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MARS 2021

9. Engagements

L'organisme est engagé en vertu d'un contrat de location-exploitation pour ses locaux échéant le 30 novembre 2023. Les paiements minimums annuels sont les suivants:

2022	79 315 \$
2023	79 315
2024	<u>52 876</u>
	<u><u>211 506 \$</u></u>

10. Instruments financiers

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme ne soit pas en mesure de respecter ses obligations. L'organisme s'est doté d'un plan exhaustif afin de respecter ses engagements lorsqu'ils deviennent exigibles, principalement à l'aide des flux de trésorerie provenant du financement public.

11. Montants comparatifs

Les états financiers ont été reclassés, au besoin, afin de les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice en cours. Les modifications n'affectent pas les résultats des exercices antérieurs.



Conseil d'administration

Le Conseil est nommé par le ministre responsable des sports. Il reflète la diversité régionale et culturelle du pays, et est représentatif du système sportif canadien. Le Conseil doit comprendre un minimum de trois athlètes, un entraîneur, un représentant d'un organisme national de sport et un représentant d'un organisme responsable de grands Jeux. Collectivement, ils démontrent une connaissance substantielle du système sportif canadien, de la nature des différends qui pourraient y survenir, et une expertise en règlement extrajudiciaire de différends et en gestion de systèmes de règlement extrajudiciaire de différends.

Membres du Conseil d'administration et des comités permanents (au 31 mars 2021)

William L. Ryan (Halifax, NS)
Président du conseil d'administration
Président du comité exécutif
(Le président est membre d'office de tous les comités mis à part le Comité de vérification et de finance)

Aaron Bruce (Ottawa, ON)
Comité de développement des affaires et de partenariats
Comité de vérification et de finance
Comité exécutif

Shu-Tai Cheng (Ottawa, ON)
Présidente du comité sur l'intégrité dans le sport
Comité des services de RED
Comité exécutif

Alex Harvey (Saint-Ferréol-les-Neiges, QC)
Comité de développement des affaires et de partenariats
Comité des services de RED
Comité exécutif

Susan Kitchen (Toronto, ON)
Présidente du comité de développement des affaires et de partenariats
Comité des plaintes
Comité sur l'intégrité dans le sport

Lanni Marchant (London, ON)
Comité des plaintes
Comité sur l'intégrité dans le sport

Marisha Roman (Toronto, ON)
Présidente, Comité consultatif - Initiatives de sport sécuritaire
Comité des plaintes
Comité sur l'intégrité dans le sport

Marie-Claude Asselin (Saint-Hubert, QC)
Chef de la direction
(La chef de la direction est membre d'office du Conseil et de tous les comités)

Michael J. Bruni (Calgary, AB)
Président du comité des plaintes
Comité exécutif
Comité sur l'intégrité dans le sport

Linda Cuthbert (Toronto, ON)
Présidente du comité de vérification et de finances
Comité de développement des affaires et de partenariats
Comité exécutif

Brad Kielmann (Surrey, BC)
Comité de vérification et de finances
Comité des services de RED
Comité sur l'intégrité dans le sport

Sandrine Mainville (Montréal, QC)
Comité de développement des affaires et de partenariats
Comité des services de RED

Graeme Mew (Kingston, ON)
Président du comité des services de RED
Comité des plaintes

Le Centre tient à remercier Karen Bellehumeur, Allison Forsyth, Andrew Nisker et David de Vlioger qui ont offert leur temps et expertise bénévolement en tant que membres du Comité consultatif – Initiatives de sport sécuritaire.

Les biographies des administrateurs peuvent être consultées sur le site Internet du Centre : www.crdsc-sdrcc.ca



Personnel

À la date de publication, le Centre a un effectif de sept personnes employées à temps plein, dont la chef de la direction, **Marie-Claude Asselin**, et :

Tanya Gates

Directrice des opérations

Alexandra Lojen

Gestionnaire de dossiers
(en congé parental à la date de publication)

Kirsten Whelan

Gestionnaire de dossiers /
Coordonnatrice du sport sécuritaire

Fifi Manesa

Adjointe administrative

Ann-Sophie Laramée

Gestionnaire de dossiers adjointe
(depuis le 10 août 2020)

Liddia Touch Kol

Coordonnatrice d'éducation
et de partenariats
(depuis le 1^{er} octobre 2020)

Services de comptabilité :

Le Regroupement Loisir et Sport du Québec (RLSQ) fournit des services de comptabilité au Centre.

Vérificateur :

Le cabinet Baker Tilly Canada, comptables professionnels agréés, a été nommé par le Conseil d'administration comme auditeur indépendant pour la période 2020–2021.

Membres de l'Unité d'enquêtes, au 31 mars 2021, par province

Alberta

Roger Gunn
Steven K. Young

Colombie-Britannique

Paul Denis Godin
Frank Fowle
Kyra Hudson
Lisa Southern

Île-du-Prince-Édouard

Pamela Large Moran

Manitoba

Colleen McDuff
Sherri Walsh

Nouvelle-Écosse

Selina Bath

Ontario

Bruce Ally
John Curtis
Nick Duley
Sharona Freudmann
Ashley Lattal
Lise McLean
Sheri Miesmer
Mireille Mortimer
Michael Smith
Jennifer White

Québec

Joanne Brodeur
Julie Duranceau
Magalie Poulin
Danièle Sauvageau

Territoires du Nord-Ouest

Cayley Jane Thomas



Arbitres et médiateurs en date du 31 mars 2021, par province

Alberta

Roger Gunn (Médiateur)
Sue Lambert (Médiatrice)
Michelle Simpson (Médiatrice)
John Harrison Welbourn (Arbitre)

Colombie-Britannique

Paul Denis Godin (Médiateur)
Peter Lawless (Arbitre)
Simon Margolis (Médiateur et Arbitre)
Hugh McCall (Médiateur et Arbitre)
JJ McIntyre (Arbitre)
Carol Roberts (Médiatrice et Arbitre)

Manitoba

Jeffrey Palamar (Arbitre)

Nouvelle-Écosse

Peter J. MacKeigan (Médiateur)

Nouveau-Brunswick

Darlene Doiron (Médiatrice)

Ontario

Bruce Ally (Médiateur)
L'honorable Robert P. Armstrong (Arbitre)
Larry Banack (Arbitre)
David Bennett (Médiateur et Arbitre)
Rick Brooks (Médiateur)
John Curtis (Médiateur)
Kileen Dagg Centurione (Médiatrice)
Jonathan Fidler (Médiateur et Arbitre)
Janice Johnston (Médiatrice et Arbitre)
Richard H. McLaren (Arbitre)
Robert Néron (Arbitre)
Aaron Ogletree (Médiateur et Arbitre)
Gordon E. Peterson (Médiateur et Arbitre)
Anne Sone (Médiatrice)
Allan Stitt (Médiateur et Arbitre)
Matthew Wilson (Arbitre)

Québec

Marie-Claire Belleau (Médiatrice)
Thierry Bériault (Médiateur)
Dominique F. Bourcheix (Médiatrice)
Patrice M. Brunet (Arbitre)
Sarah Daitch (Médiatrice)
L'honorable Robert Décary (Arbitre)
Stephen L. Drymer (Médiateur et Arbitre)
Julie Duranceau (Médiatrice)
L. Yves Fortier (Médiateur et Arbitre)
Richard W. Pound (Arbitre)
Janie Soublière (Arbitre)
Patrick Zakaria (Médiateur)

Saskatchewan

Charmaine Panko (Médiatrice et Arbitre)

Terre-Neuve-et-Labrador

James Oakley (Médiateur et Arbitre)

Territoires du Nord-Ouest

Cayley Jane Thomas (Médiatrice)





www.crdsc.ca

Centre de règlement des différends sportifs du Canada
1080, côte du Beaver Hall, Bureau 950, Montréal (Québec) H2Z 1S8
Numéros locaux T : 514-866-1245 F : 514-866-1246
Numéros sans frais T : 1-866-733-7767 F : 1-877-733-1246

Financé par le
gouvernement
du Canada

Funded by the
Government
of Canada

Canada 